

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

Auditions sur les Agences régionales de santé
(*Mme Agnès Firmin Le Bodo et M. Jean-Carles Grelier,
rapporteurs*) :

- M. Joël Defontaine, président des « Restos du cœur »
de la Sarthe 2
- M. Stéphane Bernard, secrétaire général adjoint du
Syndicat national des inspecteurs des affaires
sanitaires et sociales (SNIASS-UNSA)..... 2
- Mme Marie-Hélène Lecenne, directrice générale de
l'ARS Corse..... 2

Lundi

22 mars 2021

Séance de 14 heures

Compte rendu n° 22

SESSION ORDINAIRE 2020-2021

**Présidence de
M. Jean-Carles Grelier
coprésident**



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES
MISSION D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE
DES LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Lundi 22 mars 2021

La séance est ouverte à quatorze heures.

(Présidence de M. Jean-Carles Grelier, coprésident de la Mission)

La Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS) procède à l'audition de M. Joël Defontaine, président des « Restos du cœur » de la Sarthe puis de M. Stéphane Bernard, secrétaire général adjoint du Syndicat national des inspecteurs des affaires sanitaires et sociales (SNIASS-UNSA) et enfin de Mme Marie-Hélène Lecenne, directrice générale de l'ARS Corse.

Ces réunions n'ont pas fait l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.10538965_6058929ad594b.mecss--auditions-diverses-22-mars-2021

La séance est levée à seize heures quarante-cinq.